

Projet de travailleur social en milieu scolaire

Le projet de création d'un travailleur social en milieu scolaire a bien avancé. Il correspond à une demande des écoles car les enseignants sont de plus en plus confrontés à des situations personnelles des élèves qui dépassent leur capacité mais qui ont un impact important sur la vie à l'école.

Ce projet respecte les lignes directrices du travail social en milieu scolaire édité par la DIP, à savoir

- **La DIP recommande de confier la direction opérationnelle du travailleur social en milieu scolaire à un service directeur du domaine social (page 6) => dans ce projet, le travailleur social serait rattaché à la SSRN, et donc un employé de la commune de la Neuveville**
- **La DIP recommande un poste à 100% pour 600 à 800 élèves (page 18) => l'ensemble des 3 communautés scolaires comptaient 726 élèves pour l'année scolaire 2022/2023.**

Dans ce projet, l'autorité sociale préconise d'engager 2 personnes à 50% pour assurer une plus grande flexibilité dans les différents lieux d'enseignement. Leur bureau se situerait dans les locaux du SSRN à la Neuveville mais les travailleurs seront aussi certainement amenés à intervenir au sein des écoles. Il n'est pas besoin d'y prévoir une salle spécifique. Les entretiens peuvent se dérouler par exemple dans une salle de classe vide.

- **La clé de répartition des coûts se font en fonction du nombre d'élèves dans chacune des 3 communes au 30 Septembre. Cette clé est choisie car la probabilité qu'un enfant d'une commune nécessite l'intervention du travailleur social est semblable au pourcentage d'élèves provenant de cette commune.**
- **Les couts sont estimés à 120000CHF par année avec une part actuel de la commune de Plateau de Diesse à 34%, ce qui représente un coût annuel périodique de 41 155 CHF.**

Les couts uniques d'installation des postes est estimé à 10000CHF, soit un cout de 3430 CHF pour notre commune

Ce projet a déjà reçu un avis positif des conseils communaux de La Neuveville et de Nods et seront présentés au conseil général de la Neuveville et à l'assemblée communale de Nods avant la fin de cette année.